

Les tarifs indiqués ne tiennent pas compte des aides financières dont vous pouvez être bénéficiaire. Ces tarifs sont définis pour une année et sont revus tous les ans par arrêté du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Tarif Aide aux Personnes en situation de Handicap au 1^{er} Février 2017 :

	TARIF HORAIRE	PRESTATION COURTE (1/2 heure)
Semaine :	23,32 €	16,32 €
Dimanche et jour férié :	23,32 €	16,32 €

Exonération pour les personnes ayant une invalidité supérieure ou égale à 80 %.

Service Garde Itinérante de Nuit :

	TARIF HORAIRE	PRESTATION A L'ACTE (15 minutes)
Semaine :	25,20 €	9,00 €
Dimanche et jour férié :	36,54 €	13,50 €
Abonnement mensuel :	25,25 €	

Frais kilométriques (courses,...)
0,37 €/kilomètre

Arrêté du 17.03.2015 relatif à l'information préalable du consommateur sur les prestations de services à la personne : «Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.»